

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 16 mars 2021. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Des informations complémentaires sont disponibles dans l'encadré « Pour en savoir plus ».

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,4 % en février 2021, après +0,6 % le mois précédent. L'inflation baisserait en lien avec le repli des prix des produits manufacturés et le ralentissement des prix des services et de l'alimentation. L'inflation serait quasi stable pour le tabac et les prix de l'énergie baisseraient moins, sur un an, que le mois dernier.

Sur un mois, les prix à la consommation se replieraient de 0,1 %, après +0,2 % en janvier. La baisse des prix des produits manufacturés s'accroîtrait en lien avec l'allongement de deux semaines des soldes d'hiver. Les prix de l'alimentation se replieraient et ceux du tabac seraient stables. Les prix des services progresseraient au même rythme que le mois dernier et ceux de l'énergie accéléreraient.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 0,7 % après +0,8 % en janvier. Sur un mois, il serait stable après +0,3 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

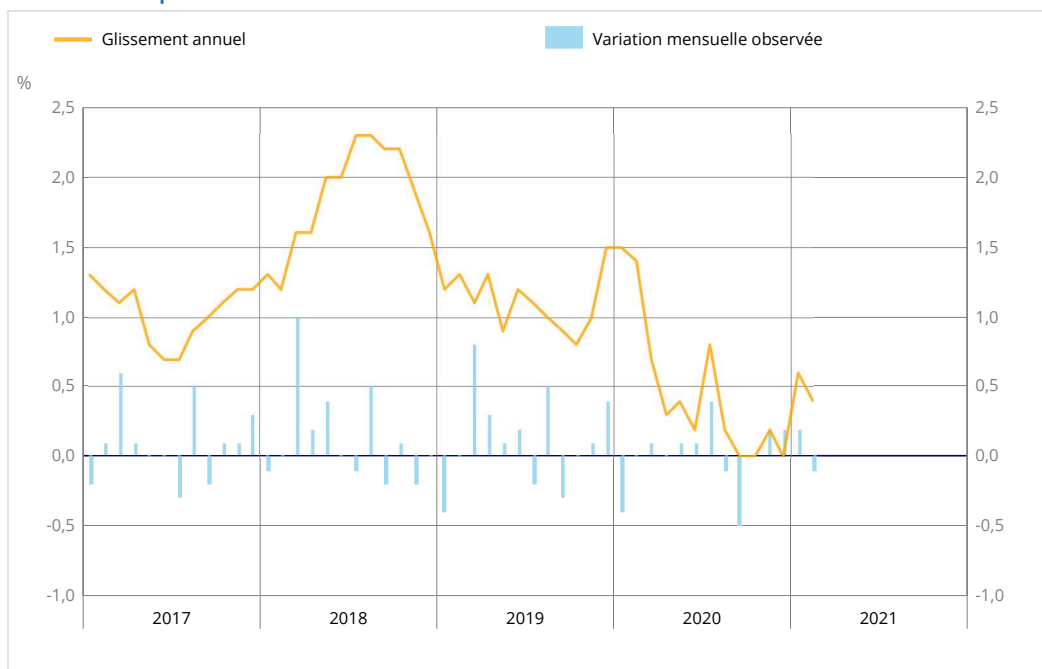
	Pondérations 2021	février 2020	janvier 2021	février 2021 (p)
Ensemble IPC*	10000	1,4	0,6	0,4
Alimentation	1785	1,8	1,0	0,8
- Produits frais	261	3,3	5,1	3,5
- Autre alimentation	1524	1,5	0,3	0,4
Tabac	243	14,5	12,7	12,8
Énergie	746	1,1	-5,8	-1,7
Produits manufacturés	2501	0,3	0,8	-0,5
Services	4725	1,4	0,8	0,7
Ensemble IPCH**	10000	1,6	0,8	0,7

(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation

** : indice des prix à la consommation harmonisé

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

Pour en savoir plus

En février, les prix manquant, parce que les produits ne sont plus vendus ou parce que leur prix n'a pu être relevé, ont été imputés conformément aux directives européennes. Ils représentent 13 % du panier de l'IPC.

Définition :

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France hors Mayotte.

Publication des résultats définitifs : le 16 mars 2021 à 8h45

Prochaine parution : le 31 mars 2021 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475